

Suivre et évaluer la qualité de l'air dans les projets d'aménagement

Description de l'action :

La pollution de l'air provient de plusieurs facteurs : les sources anthropiques (industrie, transports routiers etc.) et les polluants formés par réaction chimique entre plusieurs polluants (ex : ozone). Elle est un enjeu fondamental en milieu urbain, d'abord parce qu'elle a des impacts négatifs sur la santé publique, mais aussi parce qu'elle contribue à la dégradation des écosystèmes et du bâti.

Les outils :

Tout d'abord, les documents d'urbanisme comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ou le Plan de Déplacement Urbain (PDU) etc. ont une action à jouer en faveur de la qualité de l'air. En effet, en intégrant cette notion dans leurs enjeux (en favorisant les mobilités douces par exemple) ils aident à favoriser des projets qui imagineront des solutions pour veiller à son maintien ou son amélioration.

D'autre part, la conception des formes urbaines permet d'anticiper et de réduire les émissions de polluants futures. Il convient de favoriser des constructions qui facilitent la circulation de l'air, la ventilation et d'y intégrer des végétaux qui contribuent au renouvellement de l'air.

Enfin, l'adoption de documents stratégiques comme un Plan Climat Air Energie Territoire, comme sur la métropole d'Orléans, permet d'affirmer des objectifs qualitatifs pour le maintien ou l'amélioration de la pureté de l'air, enjeu fondamental pour la santé publique et la durabilité d'une ville.

Projet référence :

Munich a adopté un schéma de planification renouvelé tous les deux ans qui vise à conserver la compacité de son aire urbaine, tout en maintenant son verdissement. La problématique de la qualité de l'air y est très présente, si bien que plusieurs actions sont déclinées comme la création d'une ceinture et de corridors verts et la priorité aux mobilités douces (limitation du trafic automobile et interdiction d'accès aux poids lourds dans certaines zones).

